


PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION DESS ET MAITRISE EN GESTION DE L'ÉDUCATION

Aux aspirants à un poste de direction d'établissement DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES DE 2^E CYCLE EN GESTION DE L'ÉDUCATION

 Au terme du diplôme en gestion de l'éducation, l'étudiante ou l'étudiant sera en mesure de gérer l'ensemble des activités de l'établissement scolaire de manière cohérente et systémique auprès de personnes, de groupes ou d'instances en vue de mettre à contribution de manière efficace le potentiel de ceux-ci au service de l'éducation.

- ✓ En exerçant un leadership stratégique en lien avec la mission de l'établissement d'enseignement et fondé sur une approche consensuelle et systémique de l'organisation
- ✓ En mobilisant les personnes et les groupes autour de la mission de l'établissement
- ✓ En assurant le développement de son organisation sur les plans éducatif et pédagogique
- ✓ En mettant en œuvre des processus de gestion efficaces et efficients

Cheminement du diplôme

Période 1ⁱ : en présence

Aspects légaux de la gestion en éducation (GED 810)
Gestion éducative et approches pédagogiques (GED 811)

Période 1 : en ligne

Fonctions et responsabilités du directeur (GED 812)
Encadrements légaux et approches pédagogiques (GED 813)

Période 2 :

Insertion à la fonction de direction I (GED 820)
Insertion à la fonction de direction II (GED 821)

Période 3 :

Gérer le personnel scolaire (GED 830)
Supervision pédagogique et éducative (GED 831)

Période 4 :

Changement et soutien au parcours scolaire (GED 840)

Période 5 :

Pilotage d'établissement scolaire I (GED 850)
Pilotage d'établissement scolaire II (GED 851)

ⁱ Chaque période correspond à une année scolaire et la séquence peut varier pour accommoder les groupes. Chaque cours équivaut à 3 crédits, à l'exception du cours GED 840, qui vaut 6 crédits.

- Notes :**
1. Les cours de la période 1 se font en ligne OU en présence.
 2. Le cours GED 850 est préalable au cours GED 851.

Formation initiale préalable à la nomination

COURS DE LA PÉRIODE 1

Formation en présence :

Aspects légaux de la gestion en éducation (GED 810)

Collaborer à des comités (de projet, consultatifs, permanents, statutaires, etc.) qui traitent des orientations, des objectifs et des moyens favorisant la mission de l'établissement.

Gestion éducative et approches pédagogiques (GED 811)

Collaborer à des comités (de projet, consultatifs, permanents statutaires, etc.) qui traitent des questions relatives à l'organisation scolaire sur les plans pédagogique et éducatif.

Formation en ligne :

Fonctions et responsabilités du directeur (GED 812)

Gérer des problèmes courants relatifs au droit à l'éducation et à l'enseignement.

Encadrements légaux et approches pédagogiques (GED 813)

Gérer des situations relatives à des demandes et attentes concernant l'organisation scolaire et les pratiques pédagogiques auprès des enseignants ou des parents.

ENTRÉE EN FONCTION

COURS DE LA PÉRIODE 2

Insertion à la fonction de direction I (GED 820)

Gérer les activités sous sa responsabilité auprès des personnes concernées. Le cours place l'étudiante ou l'étudiant dans une situation proche de la réalité d'un gestionnaire.

Insertion à la fonction de direction II (GED 821)

Remplacé par un stage exploratoire encadré par contrat avec la direction, soit un dossier dans votre école que vous devrez prendre en charge.

COURS DE LA PÉRIODE 3

Gestion du personnel scolaire (GED 830)

Gérer le personnel placé sous sa responsabilité par des activités d'intégration, d'organisation, de régulation, de supervision et de développement professionnel.

Supervision pédagogique et éducative (GED 831)

Gérer des activités de supervision pédagogique auprès du personnel éducatif et relatives aux pratiques organisationnelles et professionnelles.

COURS DE LA PÉRIODE 4

Changement et soutien au parcours scolaire (GED 840)

Gérer un processus dynamique de changement auprès d'un groupe d'acteurs interne ou externe et relatif à un service de soutien au parcours scolaire destiné aux élèves.

COURS DE LA PÉRIODE 5

Pilotage d'établissement scolaire I (GED 850)

Gérer un processus d'optimisation des actions de tous les acteurs de l'établissement à travers des interventions liées aux finalités, à la communication organisationnelle et à la prise de décision.

Pilotage d'établissement scolaire II (GED 851)

Gérer un processus d'optimisation des actions de tous les acteurs de l'établissement à travers des interventions liées à l'évaluation organisationnelle, à la veille stratégique et au développement de l'intelligence organisationnelle.

COURS DE LA PÉRIODE 6

MAITRISE EN GESTION DE L'ÉDUCATION (15 crédits complémentaires)

 Au terme de la maîtrise, l'étudiante ou l'étudiant sera en mesure de mener une démarche rigoureuse de développement de savoirs relatifs à une situation de gestion scolaire rencontrée en cours d'exercice et s'intéressant aux individus, aux groupes, aux organisations ou à l'environnement en vue de faire évoluer la pratique de gestion de l'éducation.

- ✓ En ayant recours à une démarche rigoureuse de développement ou de recherche appliquée
- ✓ En utilisant efficacement des outils de veille et de recherche documentaire
- ✓ En ayant recours à des procédés de communication, orale et écrite, qui rendent compte de la rigueur de la démarche, des résultats et des recommandations
- ✓ En respectant les règles de déontologie requises en matière de développement ou de recherche
- ✓ En collaborant avec d'autres ressources expertes

PROFIL RECHERCHE

Mener un processus de recherche sur un problème ou une préoccupation de gestion scolaire rencontré en cours d'exercice professionnel et s'intéressant aux individus, aux groupes, aux organisations ou à l'environnement.

Cours

Méthodes et projet de recherche (GED 870) 6 cr.
Accompagnement à la rédaction de l'essai (ADS 855) 3 cr.
Essai (GEF 800) 6 cr.

Pour une description plus complète, veuillez consulter le site :

<https://www.usherbrooke.ca/gef/index.php?id=2435>